

DROIT À L'IMAGE, AU SON ET À LA DIFFUSION

Autorisation à remettre à l'Espace Jeunes sur site ou
par courriel : espacejeunes@donzere.net

avant le lundi 05 octobre 2026

«Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image,» en vertu de ces dispositions, la publication ou la reproduction d'une photographie sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non. Font exception à cette règle les photos de foule où la personne n'est pas le sujet central ou bien les photos prises de loin ou de dos. Un document manuscrit doit ainsi être signé par la ou les personnes concernées par la photographie. Le document doit en outre faire apparaître les mentions permettant de faire référence aux photos concernées par l'autorisation et à l'utilisation qui en est faite. Il ne peut en aucun cas être établie d'autorisation globale, couvrant tout type de photographie impliquant la personne. Dans le cas des enfants mineurs, la signature d'autorisation des parents de l'enfant ou de ses tuteurs légaux doit également être obtenue par écrit.

Je soussigné(e) _____

Né(e) le ____ / ____ / ____ à _____

Père et Mère de l'enfant (Noms et Prénoms) : _____

Entourer la bonne réponse :
AUTORISATION DE PRISE DE VUE ET DE SON

J'accepte Je n'accepte pas

que des photographies et vidéos (avec captation de la voix) soient réalisées par le personnel municipal de Donzère, dans le cadre du mandat de Conseiller Municipal des Jeunes (durée : 2 ans), y compris lors des prises de parole, lectures et interventions du jeune élu à l'occasion des différents événements et cérémonies.

AUTORISATION DE DIFFUSION

J'accepte Je n'accepte pas

que ces photographies, vidéos et enregistrements sonores soient diffusés sur les supports de communication de la ville de Donzère suivants :

Revue municipale : Le Journal de Donzère (5 parutions par an), Site internet : www.donzere.fr,

Réseaux sociaux de la ville : Facebook et Instagram (@villededonzere et @espacejeune.donzere) et Presse locale : Le Dauphiné Libéré, La Tribune

Je suis informé(e) que la diffusion/publication de ces clichés pourra être renouvelée et j'y consens dans la mesure où le but des prochaines publications/diffusions reste identique, dans la même thématique. (Illustrations des activités et manifestations mises en place par la mairie de Donzère)

Fait à _____ le ____ / ____ / ____

Signatures des parents
précédées de la mention «Lu et approuvé»